Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau directeur général de l'enseignement obligatoire

Le Conseil d'Etat a désigné M. Alain Bouquet en tant que nouveau directeur général de l'enseignement obligatoire, suite à une mise au concours du poste qui a vu 19 candidats postuler. Actuellement directeur du Gymnase Auguste Piccard, détaché temporairement à la direction du Gymnase de Burier, M. Bouquet entrera en fonction le 1er mars 2011. Il succédera ainsi à M. Daniel Christen, qui a fait valoir son droit à la retraite.

Le poste de directeur général de l'enseignement obligatoire a été mis au concours suite au souhait de M. Daniel Christen de faire valoir son droit à la retraite. La mise au concours du poste a suscité 19 candidatures et, au terme de la procédure, M. Alain Bouquet a été retenu.

M. Alain Bouquet, né en 1957, est marié et père de trois enfants. Il est au bénéfice d'une licence ès Lettres de l'Université de Lausanne, ainsi que d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire obtenu en 1982. Enseignant à l'établissement secondaire de Béthusy dès 1981, puis doyen dès 1986, il a ensuite dirigé cet établissement de 1992 à 2001. En 2002, il a pris la direction du Gymnase Auguste Piccard ; il a été détaché provisoirement en octobre 2010 en qualité de directeur du gymnase de Burier afin d'assurer l'interim après le départ à la retraite de la directrice. Parallèlement à ces fonctions M. Bouquet a également présidé, de 1996 à 1998, l'association des directeurs des établissements de la scolarité officielle vaudoise (ADESOV) ainsi que, en 2007 et 2008, la conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV).

M. Alain Bouquet a été choisi en particulier pour ses grandes compétences professionnelles ainsi que sa connaissance approfondie de l'ensemble du système de formation vaudois. Fort d'une expérience de près de 30 ans au service de la formation dans le canton de Vaud, il est particulièrement bien préparé pour assumer avec compétence la direction de l'enseignement obligatoire vaudois. Son engagement citoyen auprès de sa commune, dont il préside le législatif, l'a par ailleurs largement familiarisé avec le fonctionnement et les attentes de ces partenaires essentiels de l'enseignement obligatoire que sont les communes.

Parmi les missions qui attendent le nouveau directeur général de l'enseignement

obligatoire figurent notamment la mise en oeuvre des changements induits par l'Accord HarmoS, ainsi que des autres accords intercantonaux qui concernent l'école.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 2010

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Alain Bouquet, directeur général de l'enseignement obligatoire désigné, 079 515 13 91

Photo Alain Bouquet - DGEO